

## Par courriel, SDÉ et poste

Le 27 février 2014

Me Véronique Dubois Secrétaire Régie de l'énergie Tour de la Bourse 800, rue du Square-Victoria Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2 Yves Fréchette

Avocat Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4 Tél.: (514) 289-2211, poste 6925

Téléc.: (514) 289-2007

C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande d'autorisation relative au projet d'intégration des parcs éoliens de

l'appel d'offres A/O 2009-02 au réseau de transport

Votre dossier : R-3836-2013 Notre dossier : R047635 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») fait suite à la séance de travail du 27 janvier 2014 et produit les documents suivants auprès de la Régie :

- Une demande réamendée ;
- La pièce HQT-1, Document 1, révisée concernant le suivi des coûts du projet ;
- La présentation du Transporteur lors de la séance précitée ; et
- Une liste des pièces amendée.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Concernant les activités visant le renforcement du réseau principal et consistant en l'ajout de bancs de compensation série aux postes Manicouagan et Micoua ainsi que les modifications aux bancs du poste Arnaud, le Transporteur mentionne qu'il est désormais acquis que leur réalisation est assurée. La phase d'avant-projet relative à ces activités débutera dès la réception d'une décision d'autorisation de la Régie.

Veuillez recevoir, Chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

## (s) Yves Fréchette

Yves Fréchette /jg p.j.

c.c. Me Dominique Neuman